

Après deux semaines de doutes complets à la suite d'un contrôle de routine de l'URSSAF sur mon activité d'artisan électricien indépendant, j'ai reçu ce matin le courrier de clôture officiel : aucune anomalie constatée, dossier valide et conforme au centime près. J'en ai eu les mains qui tremblaient de soulagement en lisant la lettre. Je vais enfin pouvoir retrouver le sommeil et me concentrer pleinement sur mes chantiers clients de la semaine.